

Département fédéral de l'intérieur
Service de la Santé
Taskforce BAG Covid-19
br-geschaefte_covid@bag.admin.ch

Lausanne, le 3 mai 2021

Coronavirus : Consultation «modèle des trois phases»

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance du projet de consultation relatif à la stratégie globale face à la crise du Covid-19 et intégration du modèle des trois phases. C'est avec plaisir que nous vous faisons part de notre position à ce propos.

Contexte général

L'économie dans son ensemble est fortement touchée par la crise de la Covid. L'obligation du télétravail influe indéniablement sur les rythmes de vie, les possibilités d'échanger efficacement mais aussi l'humeur générale des collaborateurs, tout comme, finalement, sur la productivité idéale des entreprises. Et ce, même, si le monde du travail s'est adapté et a suivi l'ensemble des directives sanitaires. Dans cette ambiance, l'accélération de la vaccination et son élargissement à l'ensemble des catégories de la population contribuent à offrir une perspective encourageante et rend tangible un retour à la « normale » dans un horizon proche. Dans ce contexte, le modèle des trois phases pour une sortie constitue un moyen de rendre clair les objectifs et les étapes pour organiser ce chemin. Il décrit les conditions générales et les repères chiffrés associés à chaque phase ainsi que la stratégie d'assouplissement qui les accompagne. Il offre une sécurité de la planification orientée vers une ouverture par étape à même de clarifier la situation.

Objet du projet

Si nous n'avons pas de raison de remettre en cause la mécanique des trois phases (protection, stabilisation et normalisation), il nous apparaît que certains éléments sont trop frileux ou pas assez pris en considération. Le cas du monde des entreprises en est un exemple criant. En effet, sur un document de 21 pages, il faut arriver en fin de page 16 pour enfin voir évoqué ce pan important pour la santé économique de notre pays, mais aussi pour la vie de la majorité des citoyens. Il n'apparaît qu'après l'évocation des discothèques et rassemblements importants en extérieur.

Dès le début, les entreprises ont appliqué des plans strictes de protection et ont recouru très largement au télétravail. Aujourd'hui, elles font recours aux tests en entreprises et seraient intéressées à effectuer des vaccinations dans leur locaux, ce afin de l'encourager et d'en simplifier la réalisation, le tout en déchargeant les centres cantonaux.

A ce titre, l'évocation d'un passage du télétravail obligatoire à la recommandation de travailler à domicile n'apparaît que dans les assouplissements de la phase 2, ce qui nous semble trop tard. Ne serait-ce que pour donner un intérêt supplémentaire à la vaccination. C'est dans ce sens également que nous trouvons que les tests en entreprises n'offrent que peu d'avantages actuellement, puisqu'il ne conduisent qu'à la suppression des quarantaines des cas contacts.

Il faudrait, à notre sens, réfléchir à lever l'aspect du télétravail plus tôt dans le processus, ou tout du moins, lorsque l'entreprise effectue des tests régulièrement, selon les conditions. Il en va de même au début de la phase 2, dans les entreprises. Bloquer l'économie du pays, sous prétexte qu'une part de la population ne souhaite pas se faire vacciner nous semble disproportionné, même si la vaccination ne peut être imposée. Les craintes liées à la mobilité peuvent être atténuées en raison des possibilités de déplacement différentes des moyens de transports communs ou par des horaires étendus ou flexibles d'arrivées et de départs des lieux de travail. L'établissement d'un certificat uniforme constitue la clef pour pouvoir reprendre les voyages ou la participation à certains événements. Il paraît essentiel qu'il soit compatible avec le certificat vert numérique de l'UE, notamment pour tout ce qui concerne les voyages économiques.

A ce titre, nous attirons votre attention sur le fait qu'appuyer ou faciliter des vaccinations en entreprises inciterait ou simplifierait le processus pour un grand nombre. Par ailleurs, cette solution permettrait de lever quelques risques, défis et planifications à moyen terme, évoqués en page 19 et suivante.

Enfin, il nous semble que le document ne fait état que d'une application nationale de ces trois phases alors que manifestement certains cantons sont plus avancés que d'autres. Il nous apparaît important de permettre une application différenciée des ces trois phases selon les cantons, ne serait-ce que dans un esprit d'encouragement et de fédéralisme.

Appréciation

Moyennant de tenir compte des solutions et rythmes décrits ci-dessus, la CVCI salue cette planification en trois étapes lisibles et compréhensibles permettant d'offrir une perspective de « sortie » de crise, notamment pour les milieux économiques.

Tout en vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie



Philippe Miauton
Directeur-adjoint



Romaine Nidegger
Responsable des dossiers politiques